

Chers nageurs, chères nageuses,

Vous venez de vous inscrire à Avully Natation pour suivre des cours à la piscine d'Avully.

Que ce soit pour apprendre à nager ou pour découvrir d'autres facettes d'activités aquatiques (**aquagym, initiés ou natation artistique**), voici quelques informations sur le fonctionnement du club.

Le club est géré par un **comité bénévole**.

Les enseignants sont, quant à eux, tous des **professionnels** qui suivent des formations continues pour pouvoir vous offrir des prestations de bonne qualité, d'où nos labels aQuality.ch et QualiTop et le label qualité du Sport à Genève formation.

Quelques informations sur notre mode de fonctionner :

Accès à la piscine :

- le **maillot de bain est obligatoire** pour tout accès au bassin (nageur et non nageur)
- le **bonnet de bain est obligatoire** pour les personnes suivant des cours de natation avec des cheveux longs
- la **douche est obligatoire** avant d'aller dans l'eau
- les **chaussures doivent rester en dehors des vestiaires**
- les **moniteurs n'assurent pas la surveillance** des enfants dans les douches et les vestiaires, **c'est donc aux parents de veiller sur les enfants** dans ces lieux et de respecter les affiches sur les portes
- des vols sont régulièrement commis dans les vestiaires, **prenez donc toutes vos valeurs** au bord du bassin

Cours :

- planning des cours de natation:
 - du 12 septembre au 17 octobre 2025
 - du 27 octobre au 12 décembre 2025
 - du 5 janvier au 20 février 2026
 - du 2 mars au 27 mars 2026
 - du 20 avril au 12 juin 2026
 - du 8 au 12 juin 2026 **semaine des tests**
 - et se termine avec la journée de clôture le mercredi 17 juin par un meeting, show et apéro
- les parents et les accompagnateurs ne sont pas admis au bord du bassin durant les cours. Nous organisons 3 semaines « portes ouvertes » durant lesquelles nous nous ferons une joie de vous accueillir. Cette année elles auront lieu :
 - pour l'automne, la semaine du 24 au 28 novembre 2025
 - pour l'hiver, la semaine du 23 au 27 mars 2026
 - pour le printemps, la semaine du 18 au 22 mai 2026



– 1237 Avully
www.avullynatation.ch

- l'accès au bassin (ouverture au public le lundi et le mercredi) est fermé durant les vacances scolaires genevoises, soit du:
 - vacances d'automne : 20 au 24 octobre 2025
 - vacances de Noël : 15 décembre 2025 au 2 janvier 2026
 - vacances de février : 23 au 27 février 2026
 - vacances de Pâques : du lundi 30 mars au 17 avril 2026
 - fête du travail : vendredi 1^{er} mai 2026
 - Ascension : jeudi 14 mai 2026 (vendredi 15 mai congé)
 - Pentecôte : lundi 25 mai 2026
- **une semaine de tests est prévue durant la dernière semaine de cours soit du 8 au 12 juin 2026**
- pour notre information, nous vous remercions de signaler au comité à l'inscription, puis aux moniteurs durant la saison, les éventuels problèmes de santé nécessitant une attention particulière. Nous vous assurons notre confidentialité.
- une assurance accident est obligatoire pour toute personne inscrite à une activité au sein d'Avully Natation
- prière d'annoncer les longues absences (**plus de 3 semaines**) ou l'annulation de la participation au cours par email à : secretariat@avullynatation.ch
- **vous n'avez pas besoin d'excuser une absence occasionnelle (une ou deux fois)**
- certaines assurances maladie complémentaires remboursent une partie des cotisations de club faisant partie de label de qualité. Nous avons un label aQuality.ch pour la natation et QualiTop pour l'aquagym et la natation.

Paiement :

- le paiement se fait au moyen de bulletins de versement qui vous seront envoyés ou distribués aux cours, durant le mois d'octobre. Vous pouvez payer en 1 ou 3 fois (avertir si vous désirez payer en 3 fois **ATTENTION les paiements en 3 fois se font en octobre, novembre et décembre**). Délai de paiement sous 30 jours
- un rabais de Fr. 20.- (pour l'année) est prévu pour les membres d'une même famille et habitant dans le même logement. Excepté pour les personnes bénéficiant déjà du tarif « plus de 60 ans »
- pour autant qu'il y ait de la place, une personne peut suivre deux fois le même cours de natation
- une annulation de cours non annoncée par le membre avant la fin d'un trimestre sera facturée Fr. 50.-
- les remboursements pour absences sont pris en compte sur la présentation d'un certificat médical et pour une durée minimum d'un trimestre (3 mois consécutifs). Demander le formulaire de remboursement
- concernant une suppression de cours liée à une ordonnance fédérale, cantonale ou communale, le remboursement ne sera pas automatique, mais évaluée selon la situation financière du club au moment de la survenance de la décision

Visitez notre site internet : www.avullynatation.ch pour trouver des informations générales sur notre club et nos offres de cours.

Nous nous réjouissons de collaborer avec vous durant toute cette saison et vous adressons, Chers nageurs, chères nageuses, nos salutations sportives.

Le Comité d'Avully Natation